

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 32 (1952)  
**Heft:** 6

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Editorial

Chacun applaudit en Suisse aux victoires successives du gouvernement Pinay. L'application aux affaires publiques des méthodes de gestion en honneur dans l'économie privée, l'appel, pour les problèmes d'ordre intérieur, à des solutions de bon sens d'inspiration libérale, lui assurent sympathie et confiance.

Et l'on attend, non sans une certaine impatience, que ces sages principes influent à leur tour la réglementation du commerce extérieur français.

Il est vrai que le Gouvernement n'a cessé de proclamer, depuis le 4 février, sa fidélité à l'idéal de liberté qu'il a défendu devant l'O. E. C. E., le caractère provisoire de la suspension des mesures de libération décrétées pour des raisons purement techniques et l'objectif final de la politique française du commerce extérieur qui reste l'instauration d'un vaste marché européen.

En réalité, les importations de produits manufacturés sont réduites dans des proportions qui à la longue deviennent intolérables, on annonce pour le troisième trimestre des restrictions plus rigoureuses encore que celles du deuxième et peu à peu la protection contre la concurrence étrangère apparaît comme une sorte de corollaire, de rançon du libéralisme intérieur.

Si l'on nous objecte les chiffres actuels d'importation, nous répondrons par une comparaison : certaines douches éloignées des sources d'eau froide et chaude requièrent, pour le réglage de la température, un doigté et une patience extrêmes. Les effets de la manœuvre des robinets se manifestant avec retard, le baigneur a tendance à en exagérer l'amplitude et passe continuellement d'une douche glacée à une douche brûlante. C'est un peu l'impression qui se dégage actuellement de la manœuvre des robinets du commerce extérieur français. Les critiques en chambre oublient que les statistiques traduisent, avec six mois ou un an de retard, les encouragements ou les entraves apportés officiellement aux transactions, parce qu'il faut beaucoup de temps pour arrêter ou animer une machine compliquée dont les rouages sont de l'énergie, des matières premières, des machines, des capitaux, de la main-d'œuvre, des importateurs, des représentants, des commerçants, des clients et, enfin, des facteurs psychologiques qui amplifient toutes les réactions à la manière d'un pantographe. Si bien que l'on passe d'un extrême à l'autre et que les effets obtenus dépassent toujours ceux que l'on recherchait.

C'est ainsi que les effets des restrictions prises à l'importation, pour être déjà sensibles, n'en sont pas moins très atténués encore, dans certains secteurs, par les livraisons afférentes à des commandes anciennes ; ils ne peuvent qu'aller en s'amplifiant. Or, déjà maintenant certaines usines françaises sont arrêtées faute de recevoir les matériels importés qui sont nécessaires à leurs fabrications ; des importateurs privés de marchandises sont obligés de licencier leurs vendeurs ; d'innombrables cas de cette espèce nous sont signalés, qui montrent bien que l'importation est, elle aussi, un facteur essentiel de l'économie française et que l'on ne peut impunément la limiter aux seules matières premières.

Certaines industries, encouragées par les restrictions apportées, depuis le 4 février, aux importations de produits européens, s'installent dans une sorte de monopole confortable et demandent la prolongation et l'affermissement de cette protection. Que penser, par exemple, d'un syndicat français qui, le 18 avril 1952, écrivait à ses membres :

« Messieurs,

« A l'occasion de leur réunion de ce jour, les adhérents de notre syndicat ont examiné la situation dans laquelle la profession se trouve placée dans les circonstances présentes.

« Eu égard à l'état actuel des affaires, le Syndicat a unanimement estimé que, si les agents de ses membres s'occupaient de la réalisation d'articles étrangers, ils auraient une attitude déloyale envers leurs commettants dont ils encourraient la vive réprobation.

« Nous vous invitons à en informer les agents avec lesquels vous êtes en relation et à les inviter à ne pas risquer de perdre la confiance de notre profession.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments dévoués. »

Un commerçant sait bien qu'en indisposant ses clients et en arrêtant ses frais de publicité, il ferme ses débouchés. Il sait aussi que le développement de ses ventes est plus que proportionnel à celui de ses dépenses de prospection, et qu'une économie faite sur ces dernières n'est jamais rentable. Il en va de même sur le plan du commerce extérieur : certains s'imaginent qu'il suffit de réduire les importations pour rétablir la balance, sans songer que l'on réduit par là-même, dans une mesure plus forte encore, les exportations. C'est une spirale redoutable dont l'aboutissement est la misère. La Suisse, premier pays exportateur du monde par rapport à sa population, l'a bien compris, qui base toute sa politique d'exportation sur le libéralisme à l'importation.

Dans son discours du 14 juin à Lille, M. Pinay a déclaré : « Le recours à la confiance, c'est le recours à un effort permanent ». Ne faut-il pas faire confiance à la France pour rétablir sans tarder un régime plus libéral de ses importations, puisqu'une politique protectionniste est une politique de facilité, la négation de tout effort ?

Chambre de commerce suisse en France